



La Ruse De Mademoiselle Aubert.

LORSQUE je suis arrivé ici, me dit le vieux curé de Saint-Pierre-les-Landes, il y avait trente ans que cette pauvre bergerie était sans pasteur. On allait pour les baptêmes, les mariages et les enterrements à l'église d'Auberoche, située à 6 kilomètres du bourg de Saint-Pierre. Hors ces circonstances impérieuses, on se passait de tout culte public.

Vous croyez que je dus être accueilli avec empressement à mon arrivée? Pas du tout. Le conseil municipal refusa net les 1,200 francs nécessaires pour rendre l'église décente et le presbytère logeable. Si le préfet n'avait imposé cette somme, j'aurais couché à la belle étoile et dit ma messe en plein air : deux choses défendues par l'hygiène et le Droit Canon.

Enfin, je fus installé, tant bien que mal, et j'annonçai que je chanterais la grand'messe dans l'église de Saint-Pierre-les-Landes le deuxième dimanche d'octobre. L'assistance fut plus nombreuse que je n'avais espéré. Je me rejouissais et m'apprêtais à chanter le *Te Deum* : hélas ! le *Miserere* était bien mieux dans la situation. Les quatre cents personnes qui avaient assisté à ma messe, y étaient venues par pure curiosité.

Le dimanche suivant, je n'avais pas plus de deux douzaines de fidèles. C'était peu pour une commune de mille habitants. J'eus recours à la protection naturelle des pauvres curés, la Sainte Vierge, et je résolus d'établir dans ma paroisse la confrérie du Rosaire. Toutes mes démarches aboutirent à recruter six membres, parmi lesquels mon sacristain, sa femme et ma servante.

On a écrit que le chaplet est le livre des illettrés : il serait plus exact de dire qu'il devrait l'être. Règle générale, ce sont les chrétiens instruits qui récitent le chaplet. Les ignorants trouvent cette dévotion trop au-dessous d'eux.

Je fus encouragé et consolé par ma meilleure paroissienne, Mlle Aubert, une pieuse, vénérable et fine personne, qui avait déployé tout le long de sa vie, en faveur du bien, les manœuvres